

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 14 juin 2022
Date de l'affichage : 14 juin 2022
Nombre de conseillers en exercice : 68
Nombre de conseillers présents : 43 + 9 pouvoirs
Nombre de conseillers votants : 52

OBJET : ACQUISITIONS DE TERRAINS – VOIE DOUCE – LIAISON ERCUIS-NEUILLY

Numéro de la Délibération : 220623-DC-87

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Noailles, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

Mmes Christine MARIENVAL, Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Viviane AKAKPOVI, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Philippe MARECHAL, Mickaël DEQUIN, Jean-Jacques DUMORTIER, Francis CHABLE, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Hubert CABORDEL, Jean-Pierre CHATRON, Jean-Marie NIGAY, Sébastien FERNET, Ludovic GORINE, Pierrick LOZE, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Christophe DURAND, Guy LAFOREST.

Etaient absents :

Mmes Nathalie SABOT, Maud MATHONAT, Michèle BRICHEZ, Nadia MORIA, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART, Christèle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. David LAZARUS, Kévin POTET, Alain GUERINET, Gérard PIEUX, Marc LAMOUREUX, Pascal POULET, Charles-Antoine de NOAILLES, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Pascal WAWRIN.

Dont représentés :

- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- Mme Nathalie SABOT par M. Guillaume NICASTRO.
- M. Alain GUERINET par M. Hubert CABORDEL.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Robert JOYOT par Mme Danielle DEBLIECK.
- M. Philippe ELOY par M. Jean-Jacques DUMORTIER.
- Mme Véronique PAUL par M. Pierre DESLIENS.
- M. Pascal WAWRIN par M. Alain ARNOLD.
- Mme Angélique ANDRE par M. Guy LAFOREST.

Secrétaire de séance : M. Bernard ONCLERCQ, conseiller communautaire de la commune de Neuilly en Thelle.

OBJET : ACQUISITIONS DE TERRAINS – VOIE DOUCE – LIAISON ERCUIS-NEUILLY

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Les statuts de la Communauté de communes Thelloise, notamment l'arrêté préfectoral en date du 13 octobre 2021 portant extension des compétences à la « création et aménagement de voies douces d'intérêt communautaire [...] » ;
- La délibération du Conseil communautaire n° 020222-DC-5 en date du 2 février 2022 portant sur la définition de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « voie douce » ;
- L'avis de la commission des finances/mobilités en date du 15 juin 2023 ;

Considérant :

- Le projet de création d'une voie douce reliant Ercuis (le long de la voie communale n°6 d'Ercuis à Neuilly-en-Thelle) au giratoire de la RD n°929 (sur la commune de Neuilly-en-Thelle) ;
- L'accord du GFA VANDENBUSSCHE-SOENEN pour la cession du terrain lui appartenant sur la commune d'Ercuis ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,**

- **DECIDE** de l'acquisition du terrain appartenant au GFA VANDENBUSSCHE-SOENEN sur la commune d'Ercuis, cadastré section Y n°712 pour partie (contenance 283 m²) moyennant le prix de 186,78 € assorti d'une indemnité d'éviction de 266,02 € ;
- **CONFIE** la rédaction de l'acte à Maître PICARD-GARSON, notaire à Neuilly-en-Thelle ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les actes à intervenir.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20230622-220623-DC-87-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2023

Affichage : 27/06/2023